

Image not found or type unknown



## Majorations d'heures supplementaires non payées

Par **sylvie133**, le **09/01/2008** à **09:18**

Bonjour,  
Je travaille depuis 1 an dans une maison de retraite privée. On a une convention tripartite.  
Ma directrice ne nous paie pas nos heures supp car "elle n'a pas les moyens".....  
Ddonc on les recupere pendant qu'elle ne nous paie pas non plus les majorations et elle veut nous les faire recuperees !!!!!!!  
A-t-elle le droit ?  
Que puis-je faire ??  
Merci.  
Sylvie